

## ORGANISATION & PROGRAMME DE FORMATION

- Préparation à l'Attestation de Transport de Personnes à Mobilité réduites (TPMR)

**Code CPF 249 067**

### Prérequis et spécificités

#### Public concerné et niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation

La formation est accessible à tout individu quel que soit son niveau scolaire, il faut :

- Posséder le permis B
- Savoir lire et écrire le français et connaître les bases des mathématiques (savoir compter, additionner, soustraire)
- Ne pas avoir d'antécédents judiciaires ou de condamnation :  
Le casier judiciaire volet 2 doit être vierge  
Le stagiaire déclare de ce fait ne pas avoir été concerné par les cas suivants :
  - Annulation de permis
  - Retrait de 6 points du permis en une fois
  - Vol, stupéfiant, violence ....

### Objectifs de la formation

#### Préparation à la réussite de l'examen VTC :

- Qualifier le personnel opérationnel dont la mission est d'accompagner et de conduire les personnes à mobilité réduite,
- Savoir prendre en compte et connaître les différents types de handicap liés à la mobilité,
- Obtenir l'attestation de formation TPMR et le diplôme PSC1.

### Durée

#### Préparation pour l'examen à la certification VTC :

- La durée de formation est de 3 jours.

NB : Les acquis doivent être validés par le responsable pédagogique

## Possibilité d'équivalence

### Expérience professionnelle

Si vous avez un PSC1 ou un SST vous n'aurez pas besoin de faire la troisième journée de formation.

Pour bénéficier de cette équivalence il faut pouvoir justifier au cours des 2 dernières années soit d'un PSC1 ou soit du SST valide.

Le responsable pédagogique sera vous indiquer la meilleure solution afin de démarrer votre projet professionnel dans les meilleures conditions

## Débouchés

Dès l'obtention de l'attestation de Transport de Personnes à Mobilité réduites , possibilité de devenir Conducteur accompagnateur de personne handicapée ou à mobilité réduite (TPMR) en tant que salarié ou de se mettre à son compte en tant que chef d'entreprise.

## Modalité Pédagogique

King Academy met en place des formations qui reposent sur plusieurs méthodes d'apprentissage. Nos formateurs s'appuient sur les connaissances du stagiaire et combinent diverses modalités pédagogiques, à savoir :

- Des exposés théoriques
- Des temps d'échanges
- Des études de cas
- Des simulations
- Une réelle mise en situation pratique
- Des validations des acquis

Nous mettons en place pour l'ensemble des stagiaires :

- Une salle de formation avec Table et Chaise individuelle
- Un Vidéo projecteur pour les Vidéo et PowerPoint
- Un PC disponible avec accès Internet sous Windows 10
- Un Paper board, fauteuil roulant
- Véhicule PMR avec rampe, ascenseur pmr, planche de transfert.

Chaque stagiaire disposera d'un support personnel adapté à la formation contenant les notions théoriques vues en formation, des exercices corrigés et des méthodes mnémotechniques :

- Un book de formation théorique reprenant l'ensemble des thèmes de l'examen
- Un book de révision que nous utilisons pour s'entraîner aux examens

## Organisation de l'action de formation

L'action de formation aura lieu en Journée aux horaires suivants :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10h à 13h	10h à 13h	10h à 13h	10h à 13h	10h à 13h
Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner
14h à 17h	14h à 17h	14h à 17h	14h à 17h	14h à 17h

### PROGRAMME DETAILLE DE FORMATION (24H)

#### Module 1 – Connaissance de la clientèle 8h

- Présentation générale des divers types de handicap,
- Prise en compte de l'âge de la clientèle,
- Capacité à accueillir et établir un climat de confiance avec les personnes transportées,
- Prise en compte du public transporté dans l'accueil, l'assistance (accord du 7 juillet 2009 relatif à l'emploi de conducteur accompagnateur),
- Convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport du 21 décembre 1950).

#### Module 2 – Gestes et postures 8h

##### Partie Théorique :

- L'ergonomie,
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort,
- Notions d'anatomie,
- Accident du travail,
- Accident de trajet,
- Maladie Professionnelle,
- Statistique par secteur d'activité,
- Coût des arrêts de travail,
- Mécanisme accidentel,
- Prévention des maladies professionnelles (analyse du poste de travail),
- Lombalgie, hernie discale.

##### Partie Pratique :

- Présentation, entraînement aux gestes types, mise en situation, port de charge,
- Présentation, entraînement aux gestes types, mise en situation d'assistance,

- L'assistance à la marche (technique de l'accoudeur),
- L'assistance à la marche (hémiplégié gauche, hémiplégié droite),
- Rehaussement assis de face,
- Rehaussement assis de dos,
- Assistance à se relever d'un fauteuil,
- Intervention, manipulation et fixation d'un fauteuil dans un TPMR.

### **Module 3 – Secourisme-Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (gestes et soins d'urgences de niveau 1) 8h**

---

Ce module a pour objectif de garantir la capacité physique, technique et morale du conducteur de taxi à transporter ce type de clientèle et faire acquérir à toute personne les compétences nécessaires à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » a pour objectif de faire acquérir à toute personne les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours, conformément aux dispositions en vigueur.

#### **EVALUATION SPECIFIQUE VALIDATION :**

- A l'issue de la formation, Formation CAPA ACADEMY délivre au stagiaire une attestation de formation mentionnant les objectifs de la formation, la nature et la durée de l'action de formation ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
  - DELIVRANCE DE L'ATTESTATION Transport de Personnes à Mobilité réduites
- 

## **ACCESSIBILITE PERSONNES HANDICAPES**

Les locaux de l'entreprise sont accessibles aux personnes ayant un handicap. Au sein de notre centre de formation, un référent handicap a été nommé. Les personnes ayant un handicap seront accompagnés par le référent handicap dans leurs démarches afin de définir la faisabilité du projet professionnel du candidat.